© Joueurs Info Service - 24 novembre 2026

Vos questions / nos réponses

Conjoint addict jeux en ligne... et mensonges

Par Sandrae74 Postée le 09/04/2024 20:22

> Bonjour, Je suis pacsée avec mon conjoint depuis plus de 10 ans. Il y a 5 an, il a fait un avc et d'autres soucis de santé ont suivis. Aujourd'hui il est handicapé à 80% et je suis son aidant familial. Il ne peut faire aucun geste du quotidien sans mon aide. Il n'a qu'une main de fonctionnel, et ne peut pas marcher. J'ai du me mettre à mi-temps pour m'occuper de lui (je travail à domicile en indépendant) et aujourd'hui je ne peux me rémunérer que de 200€ par mois. Notre vie tient sur sa pension d'invalidité et une complémentaire que son employeur avait souscrit. On arrive à vivre comme ça, sans être en manque, mais c'est pas non plus le grand luxe. Je l'ai toujours vu jouer au loto avant, faire quelques partis de poker sur son téléphone... mais rien de grave. Depuis quelques mois je vois que ces retraits cartes bleus sont importants, et il y a un mois, j'ai vu plus de 6000 euros de cartes bleus. Je lui ai demandé ce que c'était et il m'a dit avoir tout perdu au poker en ligne. J'ai été en colère, déçue... Il m'a dit avoir fait une erreur et ne plus jamais la refaire. Comme je n'ai pas confiance, je regarde ses comptes de temps en temps. Depuis 2 semaines, je vois que ça recommence. Je lui en ai parlé, il m'a dit qu'il était désolé mais qu'il ne fallait pas que je m’inquiète, qu'il gérait, qu'on ne serait jamais à la rue... Aujourd'hui, sans lui dire que je savais qu'il avait recommencé, j'ai pu lui en parler. On a parlé de quand il avait perdu les 6000 euros, et on en a conclu que c'est quand je m'absente de la maison et qu'il reste seul au lit qu'il s’ennuie et qu'il joue. Il m'a fait un virement de 10000 euros pour que je me sente en sécurité sans que je ne lui demande rien. Il ne lui reste que 8000 euros sur ces comptes. Il m'a dit cet après midi qu'il avait enlevé l'apple pay de son téléphone pour ne plus être tenté... Mais voilà, je regarde ces compte ce soir et aujourd'hui 2 paiements de 100 euros avec paypal... donc il me ment en me regardant dans les yeux et en me disant qu'il m'aime... Je lui avait dit il y a un mois que si il recommençait, je le quitterai, mais je n'en ai aucune envie, je l'aime tellement et je l'aide dans son quotidien. Il n'a que moi... Je suis perdue, je ne sais pas quoi faire... lui dire que je sais ?? que j'ai regardé ses comptes ?? Lui dire qu'il me ment ?? Je suis tellement mal, je ne sais quoi faire...

Mise en ligne le 15/04/2024

Bonjour,

Votre conjoint semble de bonne volonté pour tenter de trouver des solutions visant à limiter ses dépenses dans les jeux mais, au regard de ce que vous observez sur ses comptes en banque, cela peut vous paraitre insuffisant. Lors de vos échanges concernant ses pratiques de jeux, nous ne savons pas quel est l’objectif qui a été fixé, un arrêt total ou une limitation. Peut-être serait-il important d’éclaircir cela afin qu’il n’y ait pas de malentendu sur ce point.

Si votre conjoint veut et peut s’autoriser financièrement à allouer une certaine somme pour le poker, il pourrait paramétrer sur son compte joueur des seuils à ne pas dépasser. S’il y a une problématique addictive et que la limitation n’est pas possible, il existe dans ce cas des mesures d’auto-exclusion ou d’interdiction des sites de jeux en ligne. Nous vous joignons en bas de message un article à ce sujet.

S’il y a lieu d’être accompagné par des professionnels de l’addictologie pour être aidé, vous pourriez décidé, l’un ou/et l’autre, de prendre contact avec le CSAPA dont nous vous joignons les coordonnées ci-dessous (Centre de Soins d’Accompagnement et de Prévention en Addictologie). Ce centre est référent dans la prise en charge des joueurs et de l’entourage, les consultations sont individuelles, confidentielles et non payantes. D’après les informations dont nous disposons, des visites à domiciles pourraient s’envisager au cas par cas.

Si besoin de revenir vers nous, n’hésitez pas bien entendu. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h du matin au 09 74 75 13 13 (appel anonyme et non surtaxé) ainsi que par Chat de 14h à minuit du lundi au vendredi et de 14h à 20h le samedi et le dimanche.

Bien à vous.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suiv

---

CSAPA de Belfort - Le Relais Equinoxe

6 rue du Rhône
Centre Sud Affaires
90000 BELFORT

Tél : 03 84 21 76 02
Site web : urlz.fr/qsyP
Accueil du public : Du lundi au vendredi de 9h à 17h
Substitution : Du lundi au vendredi de 9h à 17h
Consultat° jeunes consommateurs : De préférence le mercredi de 14h à 17h

Voir la fiche détaillée

En savoir plus :

- "Les interdictions de jeux"